



Beaune, le 20 Février 2026

Mr et Mme PARENT
5, Grande Rue
21630 Pommard

Facture annulation
Ref. dossier : CV 22382/1

Annulation du séjour à Saint-Martin
Du 15 au 31 Janvier 2026
(non remboursables, non modifiables)

En faveur de : Mr & Mme PARENT François et Anne-Françoise

- Forfait séjour : 9 950,00 €
- nuitée hôtel aéroport du 14 au 15 janvier : 250,19 €
- Assurance voyage : refusée
- Frais d'agence : 45,00 €
- Remise : - 99,19 €

- Taxes remboursées : - 248,00 €
- Nuitée hôtel aéroport consommée : - 250,19 €

Frais retenus :..... 9 647,81 euros TTC

